



REGLEMENT

Le challenge procède par attribution de points :

- 1) Criterium des HDS : Challenge Erik ASCHEHOUG
- 2) Challenge du jeune pongiste : résultats par catégories, tableaux confirmés uniquement
- 3) Championnat de France Jeunes

1) CHALLENGE ERIK ASCHEHOUG

1 ^{er}	10 points
2 ^{ème}	8 points
3 ^{ème}	6 points
4 ^{ème}	4 points
5 ^{ème}	2 points

Les résultats des Seniors ne sont pas pris en compte dans le calcul

2) RESULTATS AU CHALLENGE JEUNE PONGISTE

Seuls les tableaux confirmés Garçons et Filles sont comptabilisés selon la répartition des points ci-dessous :

1 ^{er}	6 points
2 ^{ème}	4 points
3 ^{ème}	3 points
4 ^{ème}	2 points
Quart-finale	1 point

3) CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES

2 points par joueur qualifié

Bonus de résultats :

Champion :	8 points
Finaliste :	6 points
Demi-finaliste :	4 points
Quart-finaliste :	3 points
8 ^{ème} finaliste :	2 points
16 ^{ème} / 32 ^{ème} finaliste :	1 point

Si le joueur est muté (première année ou non), le club ne se verra attribué que la moitié des points.

4) RECOMPENSES

Sont récompensés les 3 meilleurs clubs résultant du mode de calcul et de classement décrit ci-dessus.

Ces clubs recevront, en fonction de leur classement, une dotation en Bons d'Achat dont le montant est fixé comme suit :

1 ^{er}	Bon d'Achat de 300 €
2 ^{ème}	Bon d'Achat de 200 €
3 ^{ème}	Bon d'Achat de 100 €

Les récompenses ne seront remises qu'aux seuls clubs représentés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la **saison 2018/2019**.